Atelier Spirale positive

Atelier France septembre 2025

Etape 3 : versement de votre acompte aux formateurs pour l'enseignement

Atelier France septembre 2025

- **Pour valider votre inscription**, il s'agit de verser un acompte de 50% du montant, en francs suisses (CHF), en faveur du compte ci-dessous.
- **Rappel des montants :**

  Tarif individuel : 720.00 CHF
  comprenant
  - l'enseignement par Christine et Didier
  - la salle de cours
  - le matériel et support de cours.

  Tarif couple (faisant ménage commun) : 1'340.00 CHF

  Tarif inscriptions précoces (avant 21 juill.) : 640.00 CHF par personne

- Nous n'acceptons pas les chèques
- **Destinataire** :
  Christine GEDET
  Grand-rue 34
  1814 La Tour-de-Peilz · Suisse

  Relation bancaire :
  Banque Raiffeisen
  IBAN : CH42 8080 8006 3066 9801 2
  N° clearing : 80808
  SWIFT-BIC : RAIFCH22

- Commentaire obligatoire :
  « **Atelier France septembre 2025** »
  et ajouter les **prénom** et **nom indiqués lors de l'inscription**
- **Une confirmation par mail** vous sera envoyée dans les 2 semaines au plus tard après le versement de votre acompte, avec les informations sur le délai de paiement du solde de votre Atelier.
- **Condition d'annulation :**
  - En cas de nécessité d'annulation (nous vous suggérons de faire un choix conscient), un remboursement de 50% de l'acompte pourra être effectué si le désistement nous parvient jusqu'au 05 août 2025 au plus tard.
  - Jusqu'au 31 août 2025, l'acompte est dû aux formateurs et ne sera pas remboursé.
  - Dès le 1er septembre 2025, le montant total de l'enseignement est dû aux formateurs.

Merci d'avance pour votre versement

Christine & Didier
https://www.mieux-en-soi.ch/